Commission Districale d'Arbitrage

Procès-verbal n°2023-2024/01

Réunion du :	Mardi 24 octobre 2023
Type :	Bureau
Présidence :	Cyril CHAUMONT
Présents :	Cyril CHAUMONT, Thierry DERET, Serge BAZILLON, Alain SEELEUTHNER, Léopold BARBIER, Julien SCHEER, Bernard MICHEL, Christian CAYEUX, Gauthier LEGGERI, Bernard VALSAQUE
Excusé :	-
Assistent (invités) :	Lamri BOULALA, Jonathan KIEFFER, Michel LACOTE

Le Président Cyril CHAUMONT ouvre la séance à 18h.
Léopold BARBIER est nommé secrétaire de séance.

I. CARNET, INFORMATIONS CDA

1. *Carnet*

La CDA 54 adresse ses plus sincères condoléances aux familles de Jacques EUSTACHI, ancien membre de la commission et de Maamar MELKI, arbitre assistant de District, tous deux décédés récemment.
Un moment de recueillement est respecté à leur mémoire.

2. *Présidence*

Le Président de la CDA informe les membres présents qu'il ne se représentera pas pour un nouveau mandat à la tête de la commission à l'issue de la saison en cours.
Compte tenu de la charge de travaille importante que représente cette fonction, il se tient prêt à un passage de témoin le plus exhaustif possible avec la personne qui en aura la mission.

3. *Règlement intérieur de la commission*

Le nouveau règlement intérieur de la commission, soumis pour approbation au Comité Directeur du D54F avant l'été, n'a pas été voté par ce dernier lors de sa dernière réunion. Le document n'y a pas été étudié dans la mesure où le représentant des arbitres au CD D54F prétend n'avoir pas pu l'étudier au préalable.
La commission souhaite que le CD D54F puisse valider son nouveau règlement intérieur tel que proposé au prochain comité directeur.

II. RECAPITULATIF DES STAGES DE RENTREE

1. *Stages*

Le stage de rentrée s'est tenu à Nomeny le samedi 26 août 2023 et le stage de rattrapage le samedi 7 octobre 2023 à Fléville-devant-Nancy. La commission remercie vivement les communes précitées pour l'accueil réservé.

2. *Questionnaires*

La correction des questionnaires a été réalisée préalablement à la réunion du jour. Le seuil retenu pour l'application d'un malus est fixé à 45/90. Le pôle formation salue le travail des arbitres, à qui de nombreux questionnaires ont été envoyés par mail et mis à disposition sur le site internet du D54F durant l'été.

3. *Sanctions*

Après étude des différents cas d'absences à ces stages, le bureau entérine les sanctions prévues à cet effet : trente (30) jours de non-désignation.

III. JOURNEE NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Cette journée s'est tenue concomitamment à une FIA se déroulant sur les installations du club de Frouard/Pompey, le samedi 21 septembre 2023. Compte tenu des courts délais de prévenance, le succès n'a pas été celui que l'on pouvait escompter.
Sur les terrains, le protocole (entrée des arbitres avec haie d'honneur) a été globalement respecté.

IV. SECTION DESIGNATIONS

Les problèmes d'utilisation du nouveau logiciel, PORTAIL BLEU, génèrent un surplus important de travail par rapport au fonctionnement sous FOOT 2000. De plus, des dysfonctionnements majeurs se font jour comme la gestion approximative des indisponibilités par le logiciel.

V. SECTION OBSERVATIONS

1. *Avancement*

Les observations sur les arbitres D1 ont été réalisées à 40% (sur la base de trois).

2. *Collège des observateurs*

Un premier observateur en formation a décidé de ne pas poursuivre et un second doit être accompagné une troisième fois, car les deux premiers rapports transmis ne correspondent pas aux attentes.
Le collège des observateurs se garnit, surtout pour les premiers matchs. Les arbitres de Ligue et D1 localisés dans le Nord du territoire ont été sollicités afin d'intégrer la catégorie des observateurs premiers matchs : cinq ont répondu favorablement et un a déjà commencé sa formation. Les quatre autres seront accompagnés prochainement.
Un observateur confirmé a indiqué l'arrêt de sa mission à l'issue de la saison. La CDA 54 reste vigilante quant à l'évolution de son panel d'observateurs D1/D2, qu'il faudra renforcer dans les années à venir.

VI. FORMATION

L'ensemble des candidats à l'examen D2 ont validé le test théorique et seront observés dans les semaines à venir sur des matchs de D2, avec deux arbitres assistants. Au niveau des candidats Ligue, une personne ne s'est pas présentée le jour du stage, deux ont échoué au contrôle des connaissances et un au test physique.

VII. SECTION FUTSAL

Le stage de rentrée est organisé le samedi 28 octobre 2023. Michel LACOTE sera le représentant de la CDA 54.

Les arbitres concernés y ont été convoqués. Une liste plus précise et mise à jour sera transmise au désignateur Futsal afin de n'oublier personne.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Une session de candidatures JAL/féminines régionales est proposée par la LGEF en février 2024 ; la commission étudiera d'éventuelles candidatures.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 21h.

Le secrétaire de séance,	Le Président de séance,
Léopold BARBIER	Cyril CHAUMONT